

le plus bas depuis 25 ans. Le nombre d'accidents maritimes et ferroviaires a légèrement augmenté par rapport au niveau de 1998, mais il était quand même au-dessous de la moyenne quinquennale.

Incidences environnementales

Les transports offrent bien des avantages économiques et sociaux, mais le déplacement des gens et des marchandises peut avoir des conséquences environnementales importantes, qui ont à leur tour des répercussions sociales et économiques. Lorsque l'on parle de transport durable, il faut veiller à prendre en compte l'environnement, de même que l'aspect économique et social dans le processus décisionnel. Les répercussions du transport sur l'environnement comprennent la pollution atmosphérique et aquatique, les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'utilisation des sols et d'autres ressources naturelles. Une gamme d'activités en matière de transport contribue à ces points de tension, y compris la construction de l'infrastructure, l'exploitation et l'entretien du réseau routier, la production, l'exploitation, l'entretien et la destruction des véhicules, ainsi que la prestation d'énergie et de carburant, notamment de ressources non renouvelables. Les répercussions sociales et économiques peuvent comprendre des dépenses plus élevées en soins de santé, de même que les coûts de nettoyage de pollution.

Les émissions de gaz à effet de serre et les effets environnementaux qui en résultent sont une préoccupation majeure pour le Canada. Les transports sont la plus grande source des gaz à effet de serre au Canada, et ce, à raison de 25 p. 100 du total des émissions. En décembre 1997, le Canada et d'autres pays développés ont négocié le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Protocole engage le Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 au-dessous des niveaux de 1990 au cours de la période quinquennale de 2008 à 2012. Si les tendances actuelles continuent, on s'attend à ce que les émissions de gaz à effet de serre provenant des transports dépassent de 32 p. 100 les niveaux de 1990 d'ici 2010 et de 53 p. 100 d'ici 2020.

Les émissions des échappements dégagent des oxydes d'azote (NO_x), des composés organiques volatils (COV), du dioxyde de carbone (CO₂) et des particules dans l'air. Ces émissions contribuent non seulement au changement climatique et aux pluies acides, mais également à la pollution atmosphérique et au smog, en particulier dans les régions urbaines. Les transports au Canada comptent pour environ 52 p. 100 du total des émissions de NO_x, 40 p. 100 de CO₂, 20 p. 100 de COV et 5 p. 100 de particules aériennes — les éléments qui constituent principalement le smog urbain.

Les déversements et les fuites d'hydrocarbures, d'huiles et de sous-produits solides dangereux peuvent contaminer la terre, les eaux superficielles et les eaux souterraines. Les déversements et les déchargements illégaux de pétrole et de déchets huileux par des navires qui voyagent le long des côtes